



## Intervention au CHSCTM du 21 janvier 2022

Monsieur le Président,

Au regard des évènements dramatiques, portés à notre connaissance, au sein de cette instance, **P'UNSA ITEFA** apporte son soutien plein et entier à cette collègue sans connaître à l'heure où cette déclaration est écrite, l'état de santé dans lequel elle se trouve.

Ignorante de la situation exacte de cette inspectrice du travail, tant dans sa vie personnelle que dans sa vie professionnelle, pour **P'UNSA ITEFA**, il est parfaitement inadmissible et odieux que le management se réduise, à la négation de l'individu, porteur de difficultés qui lui sont propres, ignorées manifestement par la ligne hiérarchique, et résumées par une brutalité verbale à distance, qui a un impact destructeur sur le mental de l'agent et le jette dans une spirale de négation de soi-même par une déstabilisation psychologique.

Le management bienveillant et attentif qui induit une certaine dose d'empathie semble ne pas être de mise dans de nombreuses directions, la preuve en est faite !

Le reproche de la hiérarchie est une solution pour se « débarrasser » d'une situation complexe mais n'amène jamais de solution idoine pour permettre à l'agent de poursuivre son activité. L'accompagnement est plus exigeant que d'asséner des remarques désobligeantes que cette inspectrice du travail n'a pas pu tolérer.

Le geste de désespoir de cette femme doit interroger l'ensemble de la ligne hiérarchique et repose la question de la propension de certains à exercer des responsabilités managériales

**L'UNSA ITEFA** n'a eu de cesse de le dénoncer dans un contexte de baisse des effectifs récurrents, de réorganisations permanentes, de casse des collectifs de travail, il lui a semblé « crier dans le désert » sans que, sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra marin, cette situation soit prise en compte.

Ce passage à l'acte est une alerte qui doit être prise en compte et être au cœur de nos préoccupations au sein du CHSCTM.

**Denis RANC**  
**Léonide CÉSAIRE**